

FRANCE ET ETATS-UNIS : UNE RELATION ECONOMIQUE PROFONDE ET MUTUELLEMENT BENEFIQUE EN 2019

Septembre 2020

La France et les États-Unis entretiennent des liens économiques très forts et mutuellement bénéfiques. Les échanges commerciaux et les investissements croisés soutiennent la croissance, l'emploi et l'innovation dans les deux économies.

UNE RELATION ECONOMIQUE PROFONDE

1. Les échanges de biens et services entre la France et les États-Unis s'élevaient à 150,5 Mds USD en 2019, en hausse de 16,6 % par rapport à 2018. D'après les données des Douanes françaises, ces échanges se répartissaient à hauteur de 89,8 Mds USD pour les biens et 60,7 Mds USD pour les services. En 2019, la France était la 4^{ème} destination des exportations américaines de biens et le 3^{ème} partenaire commercial des États-Unis en Europe (source : US Census). L'excédent commercial de la France avec les États-Unis (échanges de biens) atteignait 3,3 Md USD en 2019, La balance positive s'explique principalement par un solde positif dans les produits de l'industrie agroalimentaire (+4,7 Md USD) et dans le textile, l'habillement, le cuir et les chaussures (+2,1 Md USD).

2. Les équipements de transport (14,3 Md USD d'exportations françaises en 2019 vers les Etats-Unis - solde positif de +1,5 Md USD) représentent près d'un tiers des échanges de biens entre les Etats-Unis et la France. Les échanges entre les deux pays concernent tous types de biens et services, reflétant le caractère très diversifié des liens entre les deux économies. D'après les données 2019 des Douanes françaises, les États-Unis présentent un solde positif dans certains produits comme les échanges d'hydrocarbures naturels, les autres produits issus d'industries extractives, l'électricité, les déchets (+2,9 Mds USD) et les équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques (+1,8 Md USD).

3. Tous les États américains contribuent à la relation économique bilatérale, avec des disparités reflétant le poids économique et la spécialisation sectorielle de chaque territoire. Ainsi, le Texas est le premier exportateur de biens vers la France,

principalement dû à ses exportations de produits énergétiques, suivi par le Kentucky du fait de ses exportations d'équipements de transport; l'État de New York et la Californie sont, respectivement, les deux principaux importateurs de biens en provenance de France. Réciproquement, les régions Ile-de-France, Occitanie et Auvergne Rhône-Alpes sont très présentes dans la relation commerciale franco-américaine.

LES INVESTISSEMENTS CROISES SOUTIENNENT LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

4. Les investissements directs réciproques forment un élément majeur de la relation économique bilatérale. Selon l'*U.S. Bureau of Economic Analysis* (BEA), en 2019, les investissements directs à l'étranger (IDE) français aux Etats-Unis représentaient 310,7 Mds USD (soit +5,2% sur l'année précédente) ; les IDE américains en France totalisaient 83,8 Mds USD, soit une augmentation de 23,2% en glissement annuel. La France est le 6^{ème} investisseur aux États-Unis. La forte présence française est confirmée par l'analyse des données de flux d'IDE, les nouveaux investissements français vers les États-Unis s'élevant en 2019 à 15,7 Mds USD (soit 8% des nouveaux investissements mondiaux en direction des Etats-Unis).

Tableau : Les IDE aux Etats-Unis, en Mds USD

	Stocks	dont industrie manufacturière
<i>Japon</i>	645	302
<i>Canada</i>	581	58
<i>Allemagne</i>	522	258
<i>Royaume-Uni</i>	446	148
<i>Irlande</i>	344	228
France	311	136
<i>Pays-Bas</i>	290	110

Source: U.S. BEA, 2019, par pays de l'investisseur ultime

5. Les IDE croisés soutiennent un nombre important d'emplois. Les filiales des entreprises françaises employaient 734 200 personnes aux Etats-Unis selon les statistiques du BEA (2017), ce qui place **la France au rang de 4^{ème} source étrangère d'emplois directs créés aux Etats-Unis.**

En 2019, les nouveaux IDE en provenance de France ont créé ou maintenu 18 300 emplois aux États-Unis (BEA). Réciproquement, près de 4 500 entreprises américaines employaient environ 420 000 salariés en France en 2019, soit la première source étrangère d'emplois en France (source : Business France).

Tableau : les emplois associés aux IDE aux États-Unis

	<i>Emplois aux États-Unis (milliers)</i>	<i>... dont industrie manufacturière</i>
<i>Royaume-Uni</i>	1 222,4	294
<i>Japon</i>	885,2	434
<i>Allemagne</i>	773,8	304
France	734,2	231
<i>Canada</i>	726,9	150

Source: U.S. BEA, 2017, par pays de l'investisseur ultime

6. Le secteur manufacturier est le principal bénéficiaire des IDE français aux États-Unis.

Tous les secteurs bénéficient des investissements croisés. En 2017, le secteur industriel pèse à lui seul près de 48,9 % des IDE français aux États-Unis, qui sont à l'origine de près de 231 000 emplois directs. Le secteur manufacturier est également le premier secteur d'investissements américains vers la France, avec 28,3 % des IDE et 204 800 emplois.

7. Les implantations locales d'entreprises françaises et américaines jouent un rôle clé dans les exportations des deux pays.

Les filiales françaises aux États-Unis exportent chaque année 26 Mds USD de biens depuis le sol américain vers des pays tiers (source : BEA 2016). Réciproquement, les entreprises américaines présentes en France bénéficient d'un accès privilégié aux marchés européen et africain, et exportent chaque année environ 40 Mds USD vers ces zones.

UNE RELATION TOURNEE VERS L'INNOVATION

8. La R&D est au cœur de nos relations économiques.

Les entreprises américaines sont la première source de dépenses R&D étrangère en France avec 2 Mds USD d'investissement en 2017 (BEA). Réciproquement, les entreprises françaises ont financé la R&D américaine à hauteur de 5,4 Mds USD en 2017, soit 8,7 % de la R&D étrangère aux États-Unis (BEA). 89,4 % des dépenses en R&D d'entreprises françaises sont concentrées dans le secteur manufacturier. Plusieurs entreprises françaises sont partenaires de centres de recherche universitaire ou du Département américain de la Défense. Chaque année, environ 50 000 brevets sont déposés de part

et d'autre par des entreprises américaines en France et des entreprises françaises aux États-Unis.

9. Des échanges économiques très intenses dans les domaines de pointe.

Les entreprises françaises sont historiquement très présentes aux États-Unis dans les domaines de haute technologie, liés notamment à la défense, à la sécurité, à la santé et à la biométrie. Réciproquement, en 2018, 25 % des projets d'investissements américains en France étaient dans le domaine des nouvelles technologies, et les États-Unis ont représenté 32 % des investissements étrangers dans ce secteur. Selon la Chambre de Commerce américaine en France, 92 % des investisseurs américains considèrent la France comme une destination attractive dans le numérique.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional des États-Unis.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie et des Finances.

Editeur :

Service Economique Régional des États-Unis
Ambassade de France aux États-Unis
4101 Reservoir Road, Washington, DC 20007
www.frenchtreasuryintheus.org

Directeur de la publication : Renaud Lassus

Rédigé par : Gabriella West

Revu par : M. Thuillier